

RÉSEAU NATIONAL "JEUNES EN ERRANCE"

**RENCONTRE NATIONALE 2011
DU RESEAU « JEUNES EN ERRANCE"**

LIMOGES

24 et 25 novembre 2011

**Rencontre financée par le ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale et du logement
(Direction Générale de la Cohésion Sociale)**

Réseau « Jeunes en errance ». c/o CEMÉA. 24 rue Marc Seguin. 75018 Paris

Ce compte-rendu est disponible sur www.CEMÉA.asso.f/spip.php?rubrique375

SOMMAIRE

Origine de ces rencontres. Contenus 2011	Page 3
Un réseau, des rencontres	Page 3
Le projet de rencontres 2011	Page 3
Urgence sociale : état du secteur	Page 4
Accueil par Myriam Calderon	Page 4
Introduction par François Chobeaux	Page 4
→ Etat des lieux	Page 4
→ Et cependant, des possibles.....	Page 6
→ Et des espaces de résistance.....	Page 6
Débat collectif après cette introduction	Page 7
Habiter, logement : des alternatives en cours ?	Page 8
Groupe 1. Rapport par Marie-Xavière Aubertin	Page 8
Groupe 2. Rapport par Fabian Leclère	Page 9
Groupe 3. Rapport par Roberto Bianco-Lievrin	Page 10
Jobs, boulot, ressources du travail	Page 10
Nature du projet	Page 10
Le principe	Page 11
Les objectifs	Page 11
Les organismes-supports	Page 11
Les personnes visées	Page 12
Groupe 1	Page 12
Groupe 2	Page 12
Groupe 3	Page 13
Groupe 4	Page 13

ORIGINE DE CES RENCONTRES. CONTENUS 2011

Un réseau, des rencontres

Le réseau national « Jeunes en errance », né des actions expérimentales conduites dans les festivals par les CEMÉA à partir de 1991, est né « officiellement » en 1997 grâce à l'intérêt qu'y a apporté Xavier Emmanuelli, Secrétaire d'État à l'action humanitaire d'urgence, et avec le soutien financier alors engagé par le ministère des Affaires Sociales.

Une des visibilités de l'existence de ce réseau est l'organisation annuelle d'une rencontre nationale ouverte à tous les intervenants au travail avec des publics en rupture sociale revendiquée. Ces rencontres, placées sous la responsabilité des CEMÉA, sont organisées de façon itinérante dans des villes où interviennent des équipes identifiées au sein du réseau national. Leur organisation est financée par le ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, dans le cadre d'une convention passée avec les CEMÉA (elle porte actuellement sur les années 2010-2012).

Ces rencontres nationales qui, existent de fait depuis 1995, alors centrées sur les interventions festivières, existent depuis 1998 de façon rigoureuse, formalisée, articulée avec les préoccupations professionnelles des correspondants du réseau.

Leurs comptes-rendus sont disponibles sur <http://www.CEMÉA.asso.fr/spip.php?rubrique375>

Le projet de rencontres 2011

La rencontre 2011 était organisée à Limoges, avec l'aide de la ville de Limoges et de l'Association de Réinsertion Sociale du Limousin (ARSL).

Elle a réuni 85 participants représentant 55 équipes, la plupart professionnels en poste, accompagnés de quelques étudiants-stagiaires en cours de formation au travail social, ou engagés dans des cursus universitaires. Parmi les participants : 10 CCAS et mairies, 14 équipes de rue, 10 accueils de jour, 8 CHRS et divers hébergements, 1 Mission Locale, 6 structures centrées sur la santé (addictions, soins,...)...

Deux thèmes de travail avaient été fixés à partir de rencontres d'équipes, d'échanges avec des professionnels, et en lien avec des expérimentations en cours dans le réseau, et avec l'actualité professionnelle :

- **Habiter-Logement** : à l'heure du « logement d'abord », où en est-on des développements d'alternatives choisies ou subies (camions, squats, habitats collectifs autogérés...)
- **Travailler** : en dehors de l'accès à la qualification professionnelle devant donner accès à un emploi stable, quelles sont les solutions en cours de développement du côté des jobs ponctuels, de l'intérim social...

Ces deux thèmes ont structuré les travaux ; pour chacun : lancement en réunion plénière, échanges en ateliers, retour en séance plénière pour les rapports d'ateliers, et discussion à l'ensemble.

D'autre part, la rencontre a été ouverte par un double état des lieux : par Myriam Calderon, directrice générale de l'Association de Réinsertion Sociale du Limousin et présidente de la FNARS Limousin, et par François Chobeaux au titre du réseau national « Jeunes en errance ».

Enfin, une conférence-débat organisée en centre-ville en fin d'après-midi, le jeudi 24 novembre, a réuni 140 personnes, participants à la rencontre des professionnels locaux, sur le thème « Le travail, Non merci ! » avec Camille Dorival, journaliste à *Alternatives Economiques* et auteur du livre portant ce titre.

URGENCE SOCIALE : ÉTAT DU SECTEUR

Accueil par Myriam Calderon

Myriam Calderon est la directrice générale de l'Association de Réinsertion Sociale du Limousin, dont deux équipes sont très investies dans les travaux du réseau : l'équipe « Jeunes marginaux » du CHRS Augustin-Gartempe qui conduit l'expérimentation « Logement jeunes marginaux », et l'équipe de rue du centre-ville gérée conjointement avec le CCAS de la ville de Limoges.

Elle est également présidente de la FNARS du Limousin.

Elle a présenté les réflexions de la FNARS sur les politiques de jeunesse ; ces réflexions concernant évidemment les jeunes en lien avec les structures fédérées à la FNARS, mais portant plus largement sur le statut fait aujourd'hui aux jeunes. Ces réflexions sont en ligne sur le site de la FNARS : <http://www.fnars.org/index.php/ressources-documentaires-jeunes/220-ressources-documentaires/3040-politiqueglobaljeunesse>

On pourra également aller lire les analyses et propositions communes d'un regroupement d'associations et de fédération du secteur « jeunesse et éducation populaires » et du secteur « social » (dont les CEMÉA et la FNARS), de mutuelles, de syndicats... réunis sur la plate-forme « Pour un big-bang des politiques de jeunesse » : <http://www.bigbangjeunesse.net>

Introduction par François Chobeaux

État des lieux

Du côté de l'État

La politique de « refondation » du dispositif d'urgence sociale et d'hébergement est à l'œuvre. Mais deux réalités majeures font que cette réforme ne fonctionne pas, ou plutôt fonctionne dans un sens contraire aux intérêts des usagers : d'une part, il n'y a pas de logements disponibles, ou si peu, pour permettre de lancer la dynamique avec des sorties et des non-entrées dans les dispositifs lourds ; d'autre part, les effets de la

crise économique font que les dynamiques d'exclusion individuelles et familiales augmentent très fortement, alors que les dispositifs d'accueil et d'accompagnement sont déjà saturés.

Et ce n'est pas fini : après les réductions de moyens financiers connues en 2010 et 2011, au nom du glissement des crédits vers « logement d'abord », viendront de nouvelles réductions en 2012 (-3%) et en 2013 (-4,5%), toujours au nom du glissement (chiffres disponibles sur internet dans les détails des évolutions à venir des moyens attribués à l'objectif 177 de la LOLF, la ligne de crédit de l'urgence sociale).

Les critiques massives des effets de cette politique sont conduites par les organisations de professionnels, par la presse professionnelle, et par les grandes institutions fédérant les structures de terrain que sont la FNARS et l'UNIOPSS. La crise est telle que cet automne le ministre a rencontré en urgence les grandes têtes des réseaux associatifs du social afin de rechercher une solution. Nous en attendons les conclusions et les propositions.

Ce resserrement des crédits a entraîné, durant toute l'année 2011, de graves difficultés économiques pour nombre de petites structures, aux équilibres et aux trésoreries fragiles, entraînant parfois leurs fermetures. Certaines ont déposé leurs bilans et ont fermé. D'autres, ont été contraintes de se regrouper ou d'intégrer en urgence des associations plus importantes faisant office de « structures porteuses ». Ces mutations rapides et contraintes ne se sont pas faites sans mal : licenciements, baisse des moyens d'action, redéploiement de professionnels... ; tout ceci au détriment des usagers.

Les « expérimentations » issues du Livre Vert de Martin Hirsch sont en cours, et quelques-unes (seulement) portent sur l'urgence sociale et la grande exclusion. Leurs premiers acquis ne circulent pas, et il se dit de plus en plus que leur généralisation ne sera possible qu'à crédits constants, car aucune aide particulière ne sera possible pour cela.

Dans le même temps, une politique « morale » est engagée par le gouvernement avec la chasse aux fraudeurs aux allocations, et les projets de mise au travail des allocataires du RSA : pénaliser les petits plutôt qu'agir sur le global...

Du côté des Conseils Généraux

Les Conseils Généraux cherchent à faire des économies, leurs dotations pour les politiques sociales étant largement sous-évaluées par rapport aux besoins en explosion quantitative.

Certains cherchent ces économies du côté de la Prévention Spécialisée, en déconventionnant ou en ne reconventionnant pas leurs opérateurs historiques (principalement les Sauvegardes de l'Enfance), au profit d'appels d'offres au moins disant portant sur des projets qui articulent souvent l'action de protection de l'enfance avec les projets de politique de la ville et les politiques municipales. Il en sort une régression de l'action de prévention, resserrée sur les quartiers et leurs jeunes « à problèmes », au détriment des actions de centre-ville. Et force est de constater que cette évolution-régression vers les quartiers est parfois présentée comme positive par une partie de la profession et ses institutions représentatives.

Une autre économie porte sur les contrats « jeunes majeurs », en efficace disparition.

Et cependant, des possibles

Il reste possible d'inventer, de faire, d'innover, et peut-être par là de subvertir : voir sur nos deux thèmes de travail les inventions de jobs sociaux accompagnés à Alès (SAJE) depuis plusieurs années, à Saint-Nazaire (Mission Locale) depuis un an, et en projet à Bordeaux avec la Fondation Agir Contre l'Exclusion. Voir sur la question de « l'habiter » l'accompagnement de squat par l'ADSEA de l'Ain à Bourg-en-Bresse, à Bourg en Bresse également la création et la lente renaissance de l'hôtel social « Le temps des cerises », à Toulouse le squat ouvert par des travailleurs sociaux pour en faire une sorte de CHRS sauvage et autogéré...

Il reste possible de montrer, de diffuser, de convoquer : produire un épais et solide bilan d'action comme le Relais Accueil Jeunes de la Mission Locale de Toulouse, conduire et diffuser une démarche de recherche articulée sur la question des squats comme l'ADSEA de l'Ain, prendre du recul sur la pratique et écrire ce qui en sort alors, comme l'équipe centre-ville errance-toxico de Bordeaux...

Et ceci alors que l'État est demandeur : la Direction Générale de la Santé vient de commander aux CEMÉA-Réseau « Errance » une étude de un an sur « Jeunes en errance et pratiques addictives » : revenir sur les acquis, avoir le temps et les moyens pour des rencontres et des entretiens, afin de présenter une typologie des jeunes et de leurs pratiques, ainsi que des pistes d'actions possibles.

Et des espaces de résistance

Les grandes institutions s'y mettent : le collectif national inter-associatif Alerte, centré sur l'urgence sociale et la grande exclusion, la FBARS, l'UNIOPSS ; tous producteurs de vives critiques sur les choix et les effets des politiques sociales.

Dans le champ de la recherche et de la pensée critique, le tout récent livre de Michel Chauvière *L'intelligence sociale en danger. Chemins de résistance et propositions* va nettement plus loin, et de façon nettement plus dynamique, que son précédent *Trop de gestion tue le social*, car la conclusion propose des axes d'actions pouvant permettre de changer les dynamiques à l'œuvre.

La coordination nationale des professionnels de l'urgence sociale, qui depuis sa création a su se poser comme interlocuteur exigeant et constructif vis-à-vis de l'État, vient de se constituer en association afin d'avoir plus de légitimité institutionnelle.

Et parlons aussi de cette rencontre Errance 2011 ; autre espace de réflexion et de résistance au découragement ambiant : échanger sur les alternatives dynamiques au « simple » logement et au « simple » emploi, réfléchir les évolutions du rapport au travail, autant d'espaces de pensée en marche.

Débat collectif après cette introduction

Oui, il y a des lieux où « ça bouge » : À Auch l'association Regard et le Groupement Amitié Fraternité ont ouvert une maison autogérée, et à Toulouse la mairie travaille avec les squats. C'est l'ouverture, le développement de structures de travail qui permettent de dépasser les limites techniques des institutions actuelles et d'aller vers des organisations collectives, coopératives, autogérées. Il s'agit en fait « d'ouvrir l'espace » car chacun a à dire : à Rouen avec le festival des gens de la rue monté par la mairie et les acteurs sociaux, à Bourg-en-Bresse avec la parole professionnelle et institutionnelle qui a circulé autour de l'accompagnement d'un squat, à Alès avec une « charte de l'habiter » par et avec les gens, les usagers, dans le cadre du plan d'aide au logement des plus démunis.

À propos des squats politiques, culturels, professionnels, une prudence semble cependant nécessaire. L'acceptation, voire l'accompagnement de ces squats par des mairies ont autant à voir avec la reconnaissance d'une légitimité, d'un besoin, qu'avec un affichage politique cool, branché, une recherche d'image. À Paris, les grands squats alternatifs deviennent des lieux culturels et de tourisme particulier sous les yeux attentifs, attendris et intéressés des élus.

Attention également à ne pas systématiquement assimiler « communautaire » et progrès social. Oui, les gestions communautaires des squats sont des avancées ; mais des milices de « braves gens », des réactions collectives et coordonnées de commerçants le sont-elles également ?

Tout ceci renvoie, plus largement, à la conception du travail social actuellement à l'œuvre. Sa mise en application conduit à mettre les destinataires de côté, avec la complexité des réponses techniques à construire. Et quand ils ne sont pas mis de côté ils sont mis sur un faux pied d'égalité avec le fameux « contrat ». Alors comment « désinfantiliser le social » ? En poussant plus les structures gestionnaires aux limites des habitudes pour faire bouger la loi ? cf. les accompagnements de squats, les quelques CHRS et Maisons relais autogérées. En mettant en acte, mais en collectif, les incantations ultra-libérales du type « il faut qu'ils se prennent en charge eux-mêmes », « il faut arrêter d'assister les jeunes SDF ». Oui, mais en leur restituant du pouvoir ensemble. Il a été dit « passer de la collusion à la collision ».

Mais repartir des personnes, et des personnes en groupes, cela conduit à arrêter de faire entrer chacun dans les sous-catégories techniques et opératoires : les questions de logement dans un coin, celles d'insertion dans un autre, celles de santé dans un autre encore, etc... Ceci pour restituer du global à la(aux) personne(s), et aussi parce que la pathologie du lien existe aussi entre les structures au travail, chacune découpant sa part de la personne, et celle-ci se trouvant alors morcelée sans l'avoir cherché.

Une tentative de synthèse du débat par Thierry Morel

Des constats

Il y a de plus en plus de jeunes à la rue. Parmi eux de plus en plus de filles. Il y a donc de plus en plus de besoins. En même temps, les moyens d'action se réduisent : baisse des financements-État pour l'urgence sociale, inadaptation des 115 aux besoins grandissants. Il découle de cela une évidente dégradation du dispositif d'urgence et d'accompagnement.

Les publics sont de plus en plus hétérogènes : Roms, jeunes, couples, péri-psychiatrie... D'où des tensions, des conflits, des violences, et le développement de racismes exacerbés par les fonctionnements communautaires-ethniques.

Des impacts

Une méfiance grandissante vis-à-vis des solutions type CHRS. Par manque de réponse d'accueil, par rigidité des formes d'accueil. Également parce que la réponse CHRS est une fausse solution compte-tenu de l'ampleur et de la complexité des décrochages psychiques et sociaux de certains.

Les solutions alternatives-précaires sont donc en plein développement : squats accompagnés, caravanes/mobil-homes, tentes... Les refuser au nom du droit au logement décent, ou en faire un axe fort de travail compte-tenu des réalités du logement... et des personnes ? Les deux !

Et toutes ces solutions bricolées, souvent collectives, sont à la fois la possibilité d'espaces d'affinités partagées, d'agrégation constructive, et la possibilité de ségrégation sociale, de rejet par les autres et de rejet des autres en retour.

Avant toute construction de réponse possible sur habiter-logement, il y a donc besoin de connaître la personne afin de travailler en prenant en compte ses points de vue, ses expériences passées... Scoop ?

Besoin en particulier de distinguer ce qui est lié à un besoin temporaire de se poser, de s'arrêter, d'un projet naissant d'habiter dans la durée. Ce qu'ignore bien évidemment la politique du « logement d'abord ». Et dans tous les cas, travailler sur les compétences nécessaires pour habiter, sinon...

Des hypothèses

Quelles limites à l'adaptation des publics face à l'inadaptation et pour partie l'inadaptabilité des réponses institutionnelles ?

Il est d'évidence nécessaire de se repositionner sur des nouvelles formes de travail : place collective des personnes, propositions non-normalisantes, etc...

HABITER, LOGEMENT : DES ALTERNATIVES EN COURS ?

Trois groupes ont échangé en parallèle sur ces questions. Le débat collectif s'est engagé avec les présentations de leurs échanges par leurs rapporteurs.

Groupe 1. Rapport par Marie-Xavière Aubertin

Constat : la perte des logements classiques est grandissante, avec alors le CHRS comme solution d'attente et de relance. Ce qui fait que les jeunes en errance, aux projets flous et aux dynamiques hors-normes, en sont encore moins les publics prioritaires. Ils se tournent alors vers les squats, faute de mieux et parce que la vie communautaire de ces lieux est plus proche de leurs fonctionnements que la vie du CHRS.

Et ceci d'autant plus que, quand il y a demande de CHRS, c'est plus pour se reposer de la fatigue de la rue que pour préparer une entrée dans le monde heureux des locataires autonomes.

D'autre part, si l'entrée en CHRS a lieu, reste alors tout le travail d'accompagnement dans un ré-apprentissage d'habiter, surtout si c'est un CHRS « collectif ». Puis il faut bien admettre que le travail ne s'arrête pas à la sortie, et qu'un solide accompagnement est à installer ensuite pour qu'un logement stable tienne. Travail avec les bailleurs, suivi social, prélèvements automatiques pour les quittances...

On note aussi comme alternative aux squats la « solution » des marchands de sommeil, certes immonde et inacceptable socialement et politiquement, mais qui sont des solutions pour des personnes probablement ingérables dans un habitat plus normé.

Ce contexte de pénurie de solutions habituelles (et pour certains, légitimes), en matière de logement, fait que les alternatives individuelles deviennent des moyens de travail à investir : camions, squats, ... Ceci d'autant plus que pour nombre de jeunes ce ne sont pas des « faute de mieux » mais réellement des projets. Et il faut peut-être ne plus avoir comme paradigme d'action unique l'enchaînement hébergement-stabilisation-logement autonome, au profit d'un autre paradigme parallèle hébergement-passage-repos-retour à la rue/zone. L'« hébergement temporaire-de passage-de repos », un troisième concept, en plus de l'hébergement d'urgence et de l'hébergement de stabilisation-relance ? Ce serait aussi un moyen d'éviter les faux projets de stabilisation et d'insertion, les mensonges auxquels sont réduits les jeunes qui cherchent seulement et légitimement à se poser un moment.

Groupe 2. Rapport par Fabian Leclère

Des constats.

L'augmentation du nombre de jeunes en errance, et la baisse permanente des solutions d'hébergements qui leurs soient adaptées, nécessitent de revenir sur les façons de travailler, sur ce que nous comprenons de ces jeunes, sur les réponses en stock, sur les partenariats...

Les camions : un habitat à prendre en compte dans les solutions d'habiter et dans les formes d'accompagnement à adapter. Par exemple : quel accueil, quelle place pour ces camions ?

Les jeunes avec chiens : admettre une bonne fois que le couple homme-chien-s est indissociable, et qu'il faut s'adapter à cela.

Le développement des squats comme solution à la pénurie de logements, et comme solution collective-communautaire largement plus attirante que le CHRS.

Il y a donc besoin d'autres dispositifs, de structures d'accueil atypiques permettant des « habiter » alternatifs. Y compris des terrains à investir avec caravanes, mobil-homes, camions, tipis,... Aller vers des habitats adaptés à des « hors-normes ».

Le développement de tensions entre les différents publics, par pénurie des réponses : migrants, roms, toxicos, zone,...

Extrême variabilité dans les possibilités d'accès au logement autonome selon les villes, les régions. Cela va de quelques mois à plusieurs années.

Extrême variabilité des pratiques des SIAO selon les villes. Ce qui n'est pas gênant en soi... mais les jeunes bougent, et les non-cohérences de lieu à lieu n'aident pas.

« Les structures sont linéaires, les jeunes sont saccadés ».

Des questions

Jusqu'où travailler avec les squats ? On légitime quoi ?

Quelles contreparties à la mise à disposition d'une solution d'habiter ? Mais au fait, en faut-il, des contreparties ?

Groupe 3. Rapport par Roberto Bianco-Lievrin

Habiter, c'est déjà pouvoir habiter son corps. Et c'est trouver une place, un lieu, qui permette une inscription sociale, qui passe donc par le collectif.

Après les grandes politiques d'habitat social des années 1960, à quand les grandes politiques d'habitat-exclusion des années 2010 ?

On retrouve une fois de plus l'alternative de B. Gérémek : les bons pauvres qui veulent s'en sortir et qui méritent qu'on les aide : dans les CHRS. Les autres...

Nous avons à construire (ça commence) des alternatives aux dispositifs classiques et aux politiques sociales actuelles, finalisées sur la normalité et/ou le retour à celle-ci. En ce sens, le squat est un élément de cette nouvelle régulation sociale.

Pour cela il faut « habiter les espaces politiques » : aller au contact des décideurs politiques, prendre la parole sur la place publique, dans les medias...

L'alternative simple légal/illégal est une illusion. Du légal ici est illégal ailleurs, et inversement. Se poser la question de ce que tolère chaque partenaire de ce couple, et constater que d'autre part il y a une « zone grise » entre le légal et l'illégal : les squats reconnus, les caravanes sur des champs...

Et si les jeunes en errance, et les jeunes précarisés, étaient aux avant-postes des évolutions des politiques sociales ? Leurs prises d'autonomies collectives montrent un passage du concept d'action classique « l'utilisateur est au centre... et on sait ce qui est bon pour lui » à « l'utilisateur est dans le cercle des experts ».

Squats, camions, tipis... : c'est « faute de mieux », pénurie et pauvreté aidant, ou c'est « pas si mal », espaces de vie collective et alternative en construction ?

JOBS, BOULOT, RESSOURCES DU TRAVAIL...

« Ne me donne pas, je bosse ! ». Des jobs occasionnels à Alès.

Présentation par Fabian Leclère.

Nature du projet :

Répondre à des demandes financières urgentes en proposant quelques heures de travail à des jeunes en difficulté sociale rencontrés au club de prévention, au SAJE, à la MLI, à la PJJ.

Le projet est né suite à une réflexion menée en 2001 lors d'une journée organisée par le réseau local santé précarité et le SAJE avec pour thème les jeunes en errance. Il s'appuyait sur une expérience menée à Troyes par l'association Clin d'œil.

Il fait suite aux constats de la difficulté d'accroche avec un public généralement réfractaire aux prises en charge classiques proposées, de l'absence des ressources mettant le jeune dans une position de demandeur parfois mal vécu (sentiment d'être redevable), et se veut à l'inverse des demandes récurrentes sans perspectives d'autonomie financière à court terme.

Il a la volonté de proposer une première étape de parcours d'insertion en mobilisant l'ensemble des dispositifs intervenant dans le domaine de l'insertion et de l'emploi, et les associations caritatives alésiennes.

Il a pour ambition d'inscrire le jeune dans une dynamique travail-rémunération et d'augmenter ses chances d'accès à l'insertion professionnelle et à l'emploi. Il s'inscrit dans une palette de proposition d'aide aux jeunes en introduisant des notions éducatives.

Le principe :

Une structure-relais est contactée par un jeune pour un job ponctuel. L'entreprise intermédiaire le prend en compte comme salarié-stagiaire, il est adressé à un chantier d'insertion en cours, il sera immédiatement payé des heures convenues et effectuées. La mission locale chapeaute l'ensemble du dispositif et assure le lien administratif et réglementaire avec la DDTE et Pôle emploi.

Les objectifs :

Les objectifs stratégiques :

- Proposer une première étape de parcours en adéquation avec les attentes personnelles et/ou professionnelles du jeune ;
- Repérer une ou des capacités à l'emploi, d'exprimer leur potentiel ;
- Confronter le jeune à la réalité du travail : respect du cadre horaire, du règlement en vigueur dans l'établissement accueillant ;
- Favoriser la mise en relation du jeune avec les activités-support, donner une chance d'accès à l'insertion professionnelle ;
- Mettre en synergie les compétences de chaque intervenant social et professionnel au service d'un public le plus éloigné de l'emploi

Les objectifs opérationnels :

- Satisfaire des demandes de secours urgents ;
- Répondre à des besoins vitaux de type : alimentaire, vestimentaire, d'hébergement, de transport etc... en proposant au jeune de gagner un peu d'argent en travaillant ;
- De proposer une réponse immédiate différente pour favoriser une relation entre le jeune et le référent ;
- De mettre le jeune dans une dynamique travail-rémunération et non d'assistanat.

Les organismes-supports :

- Les associations prescriptrices : SAJE, Avenir jeunesse, MLI, PJJ ;
- Le PLIE pour sa collaboration à l'élaboration du projet ;
- L'association intermédiaire « Raison de plus » ;
- Les associations caritatives alésiennes ;

- Les chantiers d'insertion ;
- La MLI a été choisi comme le porteur de ce projet.

Les personnes visées

- Les jeunes sans ressource ;
- Les jeunes de 16 à 18 ans inscrits dans le programme TRACE ;
- Les jeunes de 18 à 25 ans en capacité de travailler sur le territoire ;
- Les jeunes non-inscrits dans un parcours d'insertion ;
- Les jeunes connaissant des ruptures successives de parcours ;
- Les jeunes cumulant des handicaps sociaux et familiaux ;
- Les jeunes avec des problèmes d'instabilité et d'isolement ;
- Les jeunes en voie de marginalisation.

Groupe 1. Rapport par Fabian Leclère

Après un retour sur le développement des formes alternatives à l'emploi pérenne (saisonniers agricoles, jobs ponctuels en intérim social ou dépannage, travail à la journée pour des besoins d'argent limités,...), une évidence : la « valeur travail » telle qu'elle est massivement conçue et reproduite dans notre société ne fait pas vibrer les jeunes en errance. Pour le dire autrement, les formes alternatives ne semblent pas être des « sous-emplois » en situation de crise de l'emploi, du moins pour ces jeunes là, mais des solutions ponctuelles adaptées à des besoins tout aussi ponctuels.

Il apparaît que l'engagement dans le travail, dans un travail, s'inscrit dans des stratégies individuelles qui peuvent être éloignées de la « valeur travail » : vivre quelque chose pour soi, prendre du recul avec le groupe, tenter-faire un pas vers la normalité...

Il y a aussi la dimension « savoir faire » liée au travail, qui nécessite des savoir-être loin d'être installés. En ce sens la longue relation qui se développe en accueil de jour, espace de revalorisation de soi et d'acquisition de savoir-être, est nécessaire avant de passer si besoin et envie à la phase travail.

Groupe 2. Rapport par Eric Bertran

À partir des expériences des participants, trois « axes des possibles » sont identifiables :

- *Les chantiers éducatifs.* Alternatives au travail « classique, avec une importante souplesse organisationnelle et relationnelle, avec des entrées-sorties permanentes, ils sont cependant et en même temps des lieux cadrés, encadrés, cadrants. Ils sont des espaces souples pour une découverte de l'emploi, avec une forte attention apportée au savoir-être.
- *Les réseaux « hors argent » :* S.E.L, propositions occupationnelles, engagement bénévole ponctuel ou important en ateliers mécaniques autoautogérés, jardinage-maraichage bio...
- *Les emplois saisonniers.* Mais les employeurs deviennent de plus en plus exigeants, mais les emplois saisonniers hier réservés aux... saisonniers venus d'ailleurs vont maintenant vers des ex-salariés locaux précarisés dans un processus de déclassement social qui repousse plus loin les plus précaires d'hier.

On ne repère pas d'initiatives individuelles ou collectives venant de jeunes eux-mêmes. Pas de dynamiques de micro entreprises, ou d'entreprises individuelles. Ou si peu, et dans ce cas aux marges de l'errance car mises en œuvre par des jeunes en dynamique de marginalité active, construite, pas en fuite.

Le débat vient alors, évidemment sur le risque, le fait de fabriquer et de cautionner de la précarité. Le « faute de mieux » déjà évoqué avec les habitats différents. Mais si on privilégie le long travail qui se construit jour après jour, on voit la question autrement : pas du point de vue socio-politique, mais du point de vue de la personne qui bouge. Et de toute façon, si on force vers la logique stabilisation-emploi, non seulement il n'y en a pas pour eux, mais en plus ça craque car ils ne sont absolument pas là-dessus. N'en déplaise aux actuels moralistes qui veulent envoyer les allocataires du RSA et les chômeurs dans des ateliers de bienfaisance version 2011.

Enfin, il paraît utile de donner à certains des notions de base en droit du travail, parce que dans la jungle actuelle des sous-emplois et des petits boulots il y a de tout...

Groupe 3

Il est nécessaire d'avoir en tête en permanence le lien avec le droit commun ; l'inscription dans le droit commun. Les chantiers écoles, les dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle doivent s'y inscrire, sinon c'est la fabrication d'un secteur professionnel d'exclusion, marginalisé, pour les marginaux. Cependant le « droit commun » ce n'est pas forcément que l'emploi pérenne ; c'est l'ensemble des dispositifs inscrits dans le droit et qui le respectent.

Une liste non-exhaustive des possibilités de travail en-dehors de l'emploi classique, sur lesquelles s'appuyer : les fêtes et concerts en squats, payants. Les auto-entreprises. Le service civique. Les TIJ intelligemment construits. Les emplois aidés accrochés à des associations issues des squats (MdM Paris). Le travail au noir. Et aussi, en-dehors des moyens d'appuis pour les intervenants sociaux (quoi que), la manche et le business...

Un frein à tout cela, régulièrement pointé : les comptes en banques. Bloqués, sans moyens de retrait... Il y a d'urgence des solutions à trouver.

Groupe 4

Les chantiers éducatifs montés par des équipes de prévention spécialisée semblent efficaces pour accrocher du lien, valoriser, et tenter de lier avec l'emploi (Grenoble, Clermont-Ferrand).

La manche, qui demande une réelle professionnalité.

La vente à la sauvette de petits objets auto-fabriqués (cendriers, balles) ou manufacturés.

Et les diverses formes de prostitution : de la prostitution de rue au loyer ou au droit de présence payé avec ce que l'on a. Sont également évoqués la danse en peep show (Bordeaux).

Restent deux questions impossibles à résoudre :

- Comment sortir du parcours emploi-insertion très aidé ? Ce n'est plus un flux, c'est un stock.
- Où est l'accès au « vrai » emploi pour celui qui le cherche ?